



CHARTRE DU JOUEUR ET DES PARENTS

Adoptons tous ensemble un comportement responsable sur le terrain et au sein de notre section.

Chaque adhérent doit respecter ses coéquipiers, l'entraîneur, les adversaires, les arbitres, le public, le matériel et les installations qui lui permettent de pratiquer son activité.

Entraînements et matchs

Les horaires d'entraînement sont planifiés par le club en début de saison. Les entraîneurs sont responsables des jeunes uniquement pendant ces horaires. Les familles s'assureront de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant, pendant les plages horaires prévues.

Une présence assidue aux entraînements et aux matchs est demandée à chacun. En cas d'absence, qui doit rester exceptionnelle, le joueur ou le parent du joueur sont tenus de prévenir l'entraîneur ou le responsable d'équipe. Dans l'intérêt commun, chaque adhérent doit accepter d'évoluer dans le collectif choisi par l'entraîneur, et d'écouter les consignes données par celui-ci.

Respect des personnes et des locaux

Il est indispensable de respecter les personnes, que ce soit coéquipiers, parents, arbitres, entraîneurs ou spectateurs. De même, il ne faut pas dégrader ou salir les locaux, que ce soit à domicile ou à l'extérieur.

Déplacements et arbitrages

Les parents des adhérents mineurs s'engagent à aider, à tour de rôle (après diffusion du calendrier), pour le déplacement des équipes.

Les adhérents majeurs s'engagent à assurer à tour de rôle les déplacements de leur équipe, ou à participer à un éventuel système de dédommagement des conducteurs (mise en place propre à chaque équipe).

Le club assure la prise en charge des déplacements uniquement en dehors de la région Centre Val de Loire (mini-bus ou remboursement frais déplacements).

Il est indispensable que chaque adhérent participe à la vie du club, dans ce contexte il y a des convocations d'arbitrage et de table de marque à respecter pour les matchs des jeunes le week-end.

Investissement

Chacun peut s'investir (joueur et parent) suivant ses compétences dans un des domaines suivants : recherche de sponsors, accompagnateur d'équipe, encadrement d'équipe, animation et événement du club, arbitrages, ... Merci de vous manifester auprès du Comité Directeur (voir notre site internet : www.smochandball.com) ou sur l'adresse mail du club (smochand45@gmail.com).

Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte, m'engage à la respecter et à la faire respecter par mon enfant.

Nom du licencié :

Prénom :

Date :

Signature du licencié :

Signature des parents pour les mineurs :

On est tous handballeurs